Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse

Herausgeber: Société Forestière Suisse

Band: 75 (1924)

Heft: 12

Artikel: Encore et toujours le "Douglas"

Autor: Barbey, A.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-785953

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Encore et toujours le "Douglas".

Canon — un dendrologue reboiseur anglais, fort compétent, établi en Sologne — a écrit: "L'Abies Douglasii est jusqu'à présent et partout, je crois, où il a été planté, le triomphe de l'acclimatation des conifères exotiques."

On a déjà beaucoup écrit sur les mérites de ce conifère exotique introduit, il y a un siècle environ, non seulement dans les parcs, mais aussi dans la forêt du vieux continent. Nombreuses ont été les observations, mensurations, voire même les illustrations publiées, durant le dernier quart de siècle, dans les différentes revues de sylviculture et de dendrologie européennes. Nous rappelons à ce propos la vue typique du peuplement bien connu de Kussnacht (Schwyz) illustrant un article publié dans la "Schweiz. Zeitschrift für Forstwesen" 1 par M. le Dr Fankhauser; puis, récemment, l'enquête si documentée envisageant la plupart des essais d'introduction d'essences exotiques dans la forêt suisse, due à la plume de M. le professeur Badoux.² Enfin, les sylviculteurs; qui estiment que la question de l', exotisme" n'est pas définitivement réglée, qu'elle n'est qu'une "porte entr'ouverte", ont salué avec une vive satisfaction l'apparition de la monographie remarquable, à la fois complète et très condensée, du douglas, dont l'auteur est un savant forestier bien connu, M. Hickel, conservateur des eaux et forêts, à Versailles. La belle étude de M. Hickel s'achève par la conclusion suivante: "Aucun des résineux exotiques actuellement cultivés en France ne peut être comparé au douglas".3

* *

Nous estimons que seules des observations impartiales dans des situations et des conditions aussi variées que possible de sol, d'altitude, de climat et surtout de mélange avec d'autres essences, seront en mesure de convaincre les plus sceptiques et de faire progresser dans notre pays l'introduction de ce conifère vraiment incomparable. Aussi croyons-nous que l'illustration accompagnant ces brèves remarques ajoutera un élément de plus à la documen-

¹ Année 1910, p. 121.

² "Les essences exotiques dans la forêt suisse", "Journal forestier suisse", Année 1923.

^{3 &}quot;Le Sapin de Douglas", Versailles, chez l'auteur, R. Hickel, 1923.

tation que, dans tous les pays forestiers européens, on cherche à constituer sur le sujet des exotiques.

Les sylviculteurs vaudois contemporains se souviennent de la passion qu'avait pour les essences étrangères un de leurs anciens, chargé pendant de nombreuses années de la gestion des forêts de la Ville de Lausanne, nous avons mentionné M. Curchod-Verdeil. A plusieurs reprises, il a fait part à ses collègues de ses essais et de ses expériences, dont une grande partie n'ont, cependant, pas donné de résultats satisfaisants au point de vue cultural, par la simple raison que leur auteur n'était pas suffisamment au courant des expériences tentées simultanément dans ce domaine à l'étranger. Il n'avait pas fait le départ entre les "dadas" d'un botaniste-dendrologue et les exigences culturales et sociales dans leur pays d'origine des quelques espèces susceptibles de donner de bons résultats à l'état de "peuplements" dans la forêt européenne. A de trop rares occasions, nous avons eu la curiosité de visiter à nouveau quelques placettes d'essais de notre distingué et regretté collègue et de repérer la marche progressive des groupes d'essences exotiques qu'il a réussi à introduire dans les forêts lausannoises.

Ainsi, tout dernièrement, les hasards d'une excursion dominicale nous ont conduit dans la forêt de "Gésiaux", à 760 m d'altitude, tout près du "Chalet de la Ville", où cet aimable homme épris de son métier savait accueillir ses jeunes collègues avec tant d'affabilité.

La parcelle de la forêt de Gésiaux qui nous intéresse a été exploitée en coupe définitive il y a 28 à 30 ans environ, et replantée d'une façon générale en épicéas qui, comme toutes les essences sociales installées dans cet excellent sol profond à base mollassique, devait prospérer à merveille. Cependant, jugeant cette station propice, M. Curchod-Verdeil fit associer à notre très populaire "five" une certaine quantité de douglas que l'inspecteur actuel M. Buchet estime à 800 environ, dispersés sur 3 ha. L'exemple qui nous semble bien typique et dont nos lecteurs apprécieront certainement la valeur en examinant notre cliché, réside dans le fait que les douglas de Gésiaux émergent d'un perchis d'épicéas de même âge et en mélange intime avec cette essence qui constitue pour ainsi dire la base même de notre sylviculture helvétique.

Voici, en quelques mots, la caractéristique de ce peuplement semiindigène, semi-exotique: âge 25 ans; écartement des lignes 1,70 m; distance des plants d'une même essence dans la ligne 1 m; hauteur du perchis uniforme d'épicéa 8 à 10 m, des douglas 13 à 15 m. Toutes les autres caractéristiques de ce jeune peuplement sont visibles sur notre photographie qui, sans autre commentaire, est parlante. Ajoutons que la première éclaircie, qui a éliminé les tiges desséchées et inutilisables dans la suite, a été opérée en 1921, sauf erreur. Nous croyons que les différences de grosseur — du simple au triple — qu'on constate sur le douglas par rapport à l'épicéa, sont un record et qu'on ne saurait vraiment se montrer plus exigeant!

Evidemment, on peut reprocher au douglas — c'est au fond le seul défaut qu'on reconnaisse à ce conifère exotique — que l'ablation des branches du bas du tronc se fait relativement tard. Mais un arbre qui prend une telle avance sur ses congénères, qui peut produire, dans des sols propices et meubles, des pousses de 1,80 m par an, est destiné à prendre malgré tout une place en vue dans nos forêts. Nous avons déjà signalé, dans nos précédentes publications, les avantages que nous aurions à cultiver sur une plus large échelle cet exotique américain ; mais nous croyons qu'un exemple comme celui de Gésiaux, et que nous devons à l'initiative de M. Curchod-Verdeil, est de nature à éclairer singulièrement l'opinion qu'on cherche à se faire sur cette question culturale.

Pour conclure, nous manifestons le vœu que nos après-venants veuillent bien suivre cet échantillon remarquable d'acclimatation du douglas vert dans les forêts du Jorat vaudois et marquent son évolution par la prise de plusieurs clichés photographiques, p. ex. tous les dix ans. La Rédaction du "Journal forestier suisse" voudra peut-être bien leur donner l'hospitalité dans la suite? A. Barbey.

¹ "Le Douglas, sa valeur et son avenir comme essence forestière européenne". Bull. de la Soc. for. de Franche-Comté et Belfort, N° 2, 1909.

[&]quot;Bois de pitchpin et de Douglas". Bull de la Soc. for de Franche-Comté et Belfort, N° 1, 1904.

[&]quot;De l'opportunité d'introduire des essences exotiques dans la forêt suisse". "Journal forestier suisse, 1910".